



HAL
open science

La politique des deys d'Alger à la veille de la conquête française (1730-1830)

Abla Gheziel

► **To cite this version:**

Abla Gheziel. La politique des deys d'Alger à la veille de la conquête française (1730-1830). *Al-Mawaqif* (Revue des études et des recherches sur la société et l'histoire), 2011, 6, pp.63-74. hal-02062607

HAL Id: hal-02062607

<https://hal.science/hal-02062607>

Submitted on 28 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La politique des deys d'Alger à la veille de la conquête française (1730/1830)

Abla GHEZIEL
Doctorante 3^{ième} année
A.T.E.R à Toulouse II Le Mirail.
Équipe de recherches : F.R.A.M.E.S.P.A/GHRI

Le règne des deys (1671-1830) représente la période de la stabilité. Ils arrivent tant bien que mal à restaurer la confiance des populations indigènes et à réaffirmer la Régence comme une puissance barbaresque.

Le problème d'indépendance ou de dépendance est une question complexe à définir. A partir de documents d'archives, nous allons essayer de redéfinir ces notions de « vassalité », « d'autonomie » et « indépendance », en s'interrogeant dans un premier temps sur les relations de la Régence avec Istanbul, ses voisins : Tunis, le Maroc ainsi que Tripoli, et l'Europe, en particulier la France.

I. SUR UN PLAN MAGHRÉBIN :

Alger considérait Tunis comme un prolongement de la province de Constantine : un quatrième beylik, et Tunis considérait Constantine comme son héritage hafside. 1735, Hussein bey de Tunis refuse de payer la redevance qui servait à maintenir Ali son neveu, prisonnier à Alger. Ibrāhīm pacha lance une expédition malgré l'interdiction formelle de la Sublime Porte, il libère Ali qui reprend sa place sur le trône et se déclare vassal d'Alger promettant de verser une redevance. Chacune des deux Régences essaiera d'empiéter sur leurs frontières respectives. Il faudra attendre 1816 pour que la paix soit signée définitivement.

Vers la fin du 16^{ième} siècle. Alġ 'Alī pacha veut annexer le Maroc à l'Empire mais le Chérif al-Mansour conclut la paix avec le sultan et le projet est abandonné. 1672, Moulay Ismā'īl lance une expédition, espérant conquérir Tlemcen : il est battu. En 1702, le Maroc et Tunis s'associent en une expédition militaire commune contre Alger, Mustapha les affronte et les met en déroute. Les relations avec Tripoli variaient selon la politique du moment : tantôt ennemie tantôt alliée mais pour garantir la paix avec les corsaires d'Alger elle s'acquittait d'une redevance annuelle.

Les relations avec la Sublime Porte :

A partir du moment où Ḥayr al-Dīn met « *Ġazā'ir al Ġarb* » sous protection ottomane, en promettant allégeance à Selim 1^{er}, elle devient officiellement province ottomane. N. Saidouni, dans son étude *Dirāsāt wa abḥāt fi tāriḥ al Ġazā'ir* insiste sur le fait que la période ottomane est le point de départ qui a permis à l'Algérie de sauvegarder son héritage arabo-musulman, où s'est constituée une nation, un peuple algérien en se choisissant une capitale, marquant ses frontières, en y instaurant des lois (SAIDOUNI .1985 : p.9)

A ses débuts, la Régence n'a pas une véritable politique et se contente d'appliquer les vœux du pouvoir d'Istanbul et à être amie avec les amis de son bienfaiteur et, à l'inverse, ennemie avec ses ennemis : « *les beglierbeys, gouverneurs de provinces désignés par le Sultan, n'avaient pas de politique propre, ils suivaient celle de leur maître. Tant que la paix*

régnait avec le Sultan, les pays alliés bénéficiaient de la protection des corsaires d'Alger ; souvent ils voguaient de concert contre l'ennemi commune » (GAÏD.1991 : p.108)

Ainsi, Alger faisait partie intégrante de l'Empire ottoman, ce dernier avait un droit de regard sur sa politique et imposait ses décisions tant aux choix des gouverneurs qu'à l'implantation des concessions et comptoirs commerciaux. Cet état de faits n'allait pas durer longtemps : le premier qui montra une insubordination fut le pacha H̄ezer¹, il brûla le Bastion français de La Calle ; cela déplut fort au sultan Mourad II. Autre pacha, Betš̄in, qui refusa de combattre les chevaliers de Malte et la République de Venise sur ordre du sultan Ibrāhīm.

Face à la mollesse des pachas triennaux, la milice entra en scène et supplanta la corporation des raïs. Le Diwān envoya une délégation chez le Sultan, le priant de lui laisser le choix d'élire le chef de son gouvernement. Une certaine autonomie commença à prendre forme même si elle n'est pas tout à fait énoncée clairement.

La phase des aḡas accéléra la dégradation des relations à tous les niveaux ; aucun plan ni aucune ligne politique –diplomatique : les privilèges étaient bradés aux plus offrants. Ce qui poussa Istanbul à cesser tout envoi de renforts et de soldats pour remplacer les effectifs de la milice. (BOUHOUCHE.1997 : p.59)

La phase des deys (1671) marqua le retour à la stabilité. Période caractérisée par une volonté d'indépendance plus affirmée : même si on continuait de prêcher au nom du Sultan, la Régence se prévalait d'être un Etat autonome. De Grammont(2002.p.228) affirme que la rupture entre Alger et Istanbul date de 1711, date à laquelle le dey Šāwuš manifesta sans ménagement son désir d'indépendance en refusant l'accès du port au Pacha, envoyé d'Istanbul et lui ordonna de partir, mais il assura ses arrières en envoyant au sultan une délégation avec de somptueux cadeaux et finit par obtenir les deux titres : pacha et dey.

Cet épisode démontre que les deys prirent de l'assurance et franchirent une nouvelle étape dans leur politique qui les conduisit beaucoup plus vers une indépendance totale qu'une simple autonomie :

« Il faut que l'on insiste sur une vérité primordiale ; l'Etat algérien, à l'époque des deys, jouissait d'une liberté d'action dans le domaine politique, il s'est doté d'une armée forte, et avait son propre budget comme celui que possédait n'importe quel Etat puissant de l'époque. Le dey signait les traités au nom de l'Algérie, sans prendre l'avis de la Turquie, déclarait la guerre, utilisait une monnaie propre à l'Algérie. Tous ces aspects montrent l'indépendance de l'Etat algérien ». (Bouhouche.1997 : p.61)

L'idée d'indépendance et de décentralisation sont bien exprimées et nous les retrouvons dans une correspondance sous forme de mémorandum² que le général Guillemot³ adressa lors d'une conférence où il eut pour mission de faire savoir au Sultan les dispositions du roi de France quant à l'avenir de la Régence.

La conférence eut lieu le 14 août 1830 et le général y remit le document et une carte sur laquelle étaient tracées les nouvelles frontières que la France demandait pour ses possessions en Afrique. (Serres, 1925 : p.53)

Nous avons isolé que les paragraphes qui explicitent l'idée « Etat indépendant » et où la vassalité n'est pas reconnue ni par la France ni par les autres Puissances européennes :

« Attendu que ce sont les Algériens qui décident de leur sort et qui portent la responsabilité de leur terreur, que ce sont eux aussi qui font et défont les traités comme bon

leur semble, quand ils veulent et déclarent également la guerre à qui ils veulent [...] La régence d'Alger dit-on est vassale de la Sublime Porte, mais quand nous regardons ces relations qui les lient l'une à l'autre, nous ne pouvons croire en cette suzeraineté. Comment peut-il être question de vassalité alors qu'Alger ne paye pas de tribut et ne reconnaît pas à l'Empire le droit de lui donner des ordres. Les seuls liens établis relèvent de ceux de la religion...⁴ ».

Dans ce passage, la France reconnaît en la Régence un Etat indépendant qui prétend au droit de conclure des affaires avec qui il veut, de déclarer la guerre à qui bon lui semble et se considère l'égal de l'Empire ottoman et des puissances européennes ; le seul lien qu'il reconnaît est purement religieux.

Le document fait référence aux dispositions du Roi à faire participer Istanbul aux arrangements pris concernant l'avenir de la Régence. Le projet de la lui rendre sous certaines conditions n'est pas sans nous rappeler la reddition de Carthage ; Alger se retrouverait sans armée, sans flotte, sans pouvoir prendre de décisions sans le consentement de la France et d'Istanbul.

Quant au reproche de la France envers la Turquie de ne pas se mêler des affaires des Algériens, ce n'était pas un fait nouveau ; en effet, à force de désobéissance, la Porte avait opté pour une politique de non ingérence, même si elle feignait de vouloir servir d'intermédiaire car elle avait conscience qu'elle avait perdu le contrôle. Cette idée est clairement exprimée par Sidi Muḥammad Ġalab Effendī, plénipotentiaire à Paris entre 1802 et 1805, dans un document daté de 1217H[1802] adressé au Sultan après la visite d'un haut fonctionnaire français qui venait se plaindre des exactions des corsaires, en insistant sur la mise en garde de Napoléon si les Algériens ne cessaient pas leurs agissements :

« ... d'autre part, les Algériens après avoir rompu le traité entre la France et l'Odjak, ont conclu un autre traité avec la France, avant même que cette dernière n'en conclut un avec la Sublime Porte qui n'a rien su de ce traité ni de ses conditions. Etant donné qu'ils jouissent d'une certaine autonomie et de liberté de ratifier les traités avec qui ils veulent et de les rompre à leur guise. Je ne sais pas s'il convient, s'il est nécessaire, à sa Hautesse de se mêler de ce problème où alors est-elle obligée ? Mais je laisse cela à la sagesse du Sultan [...] Dans cette situation la Sublime Porte serait dans une position gênante vis-à-vis des deux parties: La France et l'Odjak. ».

La position d'Istanbul paraît assez mitigée, elle reconnaît, à la fois et l'indépendance politique de la Régence et sa vassalité, mais elle se refuse d'intervenir dans les conflits.

Nous pourrions croire que c'est un moyen plus simple de se débarrasser d'un vassal encombrant, surtout que plus tard en Egypte, Mehmet Pacha s'avérera un redoutable vassal. Dès lors la Turquie, prit conscience qu'elle devait procéder à des changements à plusieurs niveaux si elle voulait rester maîtresse de son Empire, même si pour cela, elle devait se défaire de certaines de ses provinces embarrassantes.

Dans une autre missive, datée de 1207 H (1792), Hassan Pacha revendiqua et rappela l'indépendance à travers une réclamation au sujet d'une prise que la Sublime Porte lui demandait de restituer :

« ... Par ailleurs, l'attitude que nous avons adoptée jusqu'à présent, depuis le temps de nos illustres ancêtres (que Dieu leur accorde sa miséricorde), à l'abri de leur puissante République, sous la protection de leur administration réussie, qui se

caractérise et se singularise par le fait que c'est un odjak, véritablement libre et responsable dans l'administration et la gestion de ses affaires : ratifiant, déboursant et concluant les traités de paix et d'amitié avec les peuples et les nations chrétiennes de son choix, les plus proches comme les plus lointaines, et cela comme il l'entend, comme il le veut et quand il le veut. Aussi, il est de son bon droit de rompre les traités et les alliances avec les nations citées, s'il juge bon que cela servira le plus favorablement ses intérêts, et favorisera ses positions envers les Etats avec qui il traite. Tout cela selon sa volonté et son libre arbitre le plus total(...) C'est pour cela qu'il est hautement souhaitable, voire favorable de revenir à la situation telle qu'elle était par le passé ; à ce que la Sublime Porte signifie à quiconque voudra la paix avec Alger : " il vous faut négocier avec Alger, car ils sont libres dans leurs traités et leurs alliances, ils sont entièrement libre de leurs choix....."⁵ ». (Fond Haṭṭ Hümāyūn, boîte n°20, document n° 6931, date 1207H[1792]).

La Régence avait un statut privilégié auprès de la Sublime Porte par rapport à certaines provinces ottomanes, comme par exemple la République de Raguse, province turque qui, bien qu'elle bénéficiât d'une indépendance, devait s'acquitter de son tribut annuel envers le Grand Sérail et aussi envers la Régence.

La Régence et l'Égypte :

Les relations entre Alger et le Caire étaient basées sur une diplomatie cordiale et commerciale. Pourtant, cela n'empêchera pas la France de proposer au Pacha d'Égypte de mener l'expédition d'Alger. Ce dernier aurait accepté moyennant certaines conditions ; mais Istanbul et l'Angleterre se seraient opposées au projet : reconnaître tant de pouvoir réuni aux mains d'un seul homme aurait mis la Turquie, une fois de plus, dans une position bien plus délicate que celle qu'elle avait à affronter avec l'Odjak algérien. Mehmet Ali fut contraint de refuser en prétextant qu'il ne pouvait combattre « ses frères de religion » (Bouaziz, 2007, p.135). Certains avancent l'idée qu'il aurait feint cette ruse seulement pour permettre au dey d'Alger de trouver une solution à cette crise et de pouvoir mettre en place un système de défense. La preuve, il fit donner la canonnade lorsqu'il apprit la défaite des français lors du premier siège de Constantine en 1836, face à Aḥmed bey : « *Ayant appris la défaite des français face à Aḥmed bey, il a ordonné de tirer 21 coups de canons et d'organiser des festivités en l'honneur de cette nouvelle* »⁶.

II. SUR UN PLAN EUROPÉEN :

L'année 1702, marque le début l'éloignement de la Régence d'Istanbul. Les Puissances européennes de l'époque s'adressent directement au dey pour solliciter des privilèges et des concessions. Les plus offrants dont les cadeaux sont les plus conséquents sont les mieux lotis : il fallait satisfaire du plus humble au plus haut fonctionnaire de la hiérarchie comme le rapporte ce témoignage :

« Cadeau pour le Dey : une pendule, une montre en or garnie de diamants et seize pièces de draps d'Angleterre surfins.

Pour le casnadar, le Wakil al Kharadj et à l'aga: une montre en or pour chacun.

Pour la marine : aux raïs des chebeks et des galiotes : 4 pièces de draps pour chacun.

Pour l'amiral : une montre en or.

*Aux officiers du port : 4 pièces de draps chacun*⁷ ».

Les deys aimaient à entretenir cette situation où consuls et agents passaient le temps à s'espionner mutuellement pour savoir qui surenchérirait en présents ou en intrigues. Ils leur

laissaient le choix de payer en nature ou en munitions de guerre, cette dernière solution était la plus prisée. De plus, ils imposaient d'affréter des bateaux européens pour leur propre compte ou celui de la Régence et au prix qu'ils voulaient, et il n'était pas question de refuser. Le Consul, Mr Le Maire, dans l'une de ses correspondances, insiste bien sur ce point : « ... et le ton sur lequel le montre aujourd'hui le gouvernement d'Alger est tel qu'il est impossible de résister à ce qu'il exige, quelques justes raisons qu'on ait pour le faire⁸ ».

➤ **Les relations avec la France :**

Les relations entre la Régence et la France variaient en fonction du contexte des enjeux politiques des deux parties. Les premiers liens diplomatiques datent au temps de François 1^{er} et du sultan Suleïman le Magnifique qui fera en sorte de procurer des concessions sur le littoral de la Berberie. Au fur et à mesure que la Régence prit de l'autonomie et affirma son indépendance vis-à-vis d'Istanbul, la France négociait directement avec Alger. Les traités étaient ratifiés sans concertation avec la Sublime Porte, parfois en secret comme le confirme cette correspondance entre Mustapha dey et Napoléon : après que ce dernier eut lancé l'expédition d'Egypte en 1798, le Sérail ordonna à Alger de déclarer la guerre à la France. Le dey, en secret, prépara un traité de trêve mais le projet fut découvert, le Sultan menaça d'envoyer une expédition punitive contre Alger. Le dey envoya une missive à Napoléon lui demandant aide et renfort en cas d'attaque :

« Notre grand ami, le traité de paix qui avait été précédemment conclu par une cessation d'hostilités sous la forme d'armistice ayant été divulgué auprès de la Sublime Porte quelques personnes malintentionnées et qui sèment la discorde par des discours pleins d'hypocrisie ont fait parvenir diverses paroles mensongères, et par leurs insinuations nous ont aliéné les bonnes grâces de notre Souverain, l'appui et le refuge du monde. —" Pourquoi, a-t-il dit, se sont-ils conduits d'une manière contraire à nos ordres ? »

Il nous est parvenu que pour s'assurer de notre soumission, il devait être envoyé contre nous des vaisseaux et des troupes

Que cela soit ou non, cela est possible, et dans le cas de l'affirmative, ce ne pourrait être que dans de mauvaises intentions. Si vous en avez connaissance, il faut nous prouver votre ancienne amitié.

Si la flotte ottomane fait voile vers ces parages et si vous en avez avis, comme vous êtes actuellement considéré comme ennemi, il faut préparer un certain nombre de vaisseaux de guerre, avec les munitions nécessaires, pour intercepter les passages et prendre ou brûler tout ce qui viendra vers vous. C'est en écartant de nous de pareils malheurs que vous observerez les lois de l'amitié, et nous espérons, s'il plaît à Dieu, pouvoir avant peu reconnaître ce service d'ami. S'il plaît à Dieu, de notre côté, dans la suite des temps nous les observerons entièrement, et vous saurez, à n'en pouvoir douter, que nous ne refuserons pas de faire tout ce qui sera convenable à cet effet. Cependant, mon respectable ami, que ces paroles et cette lettre soient toujours un profond secret entre nous ! Qu'elles ne soient pas connues surtout des hommes vils et méprisables qui sont chez vous ! S'il en était autrement, vous seriez sans nécessité la cause d'une foule de maux et d'inimitiés entre la Porte ottomane et nous...

Et le salut.

Écrit à la fin de Zilcadé, l'an 1215, 1801 de Jésus-Christ.

(Sceau) MUSTAPHA

(Correspondance traduite par Sylvestre de Sacy). » (PLANTET. 1887. p.493)

Il apparaît clairement dans cette missive, que même si le dey Mustapha reconnaissait la souveraineté du Sultan, elle était symbolique ; il parlait plus d'un allié que d'un souverain. Très vite la paix fut conclue entre la France et la Porte, et Alger n'eut plus rien à craindre. Mais les relations avec Mustapha pacha se dégradèrent, Napoléon menaça la Régence et adressa une lettre dans ce sens à Mustapha pacha :

« J'ai détruit l'Empire des Mamelucks, parce qu'après avoir outragé le pavillon français, ils osaient demander de l'argent pour la satisfaction que j'avais droit d'attendre. Craignez le même sort, et si Dieu ne vous a pas aveuglés pour vous conduire à votre perte, sachez ce que je suis et ce que je peux faire. Avant de faire marcher contre vous une armée de terre et de mer, j'ai instruit l'Ambassadeur de la Sublime Porte avec qui je viens de renouveler l'ancienne alliance ». (PLANTET. 1887. p.503)

Le mois d'avril 1827 marqua la fin des relations Algéro-Françaises : Huseïn dey se plaignant au consul Deval de ne pas avoir été traité avec respect, réclama le règlement de la dette⁹, le consul lui aurait répondu sèchement, le dey l'aurait souffleté avec un chasse mouche. Alger subit le blocus pendant plus de trois années, malgré les tentatives de réconciliations de part et d'autre, rien n'y fit, le débarquement eu lieu le 14 juin sur les plages de Sidi Feruche et se termina avec la reddition du dey le 5 juillet.

➤ **Les relations avec l'Angleterre**

Le 1^{er} traité de la Régence avec l'Angleterre remonte à 1682 (Shaller : 2001. p.38). Tant que la Régence servait les intérêts des Anglais et desservait ceux des Français, les relations étaient cordiales. Les Anglais veillaient de très près à l'évolution des rapports entre les deys et les consuls français, ils savaient que les deys étaient versatiles et leurs humeurs dépendaient de la valeur des présents. Plus d'une fois, ils furent les intermédiaires entre Alger et les autres puissances qui souhaitaient la paix, mais cela n'empêchera pas les déclarations de guerre.

Au XIX^{ème} siècle, ces Etats européens qui se faisaient la guerre, trouvèrent un terrain d'entente et organisèrent un congrès à Vienne en 1815, où ils votèrent l'abolition de l'esclavage et la fin de la piraterie barbaresque (1818 au congrès d'Aix-La Chapelle). C'est au nom de ce principe en 1816, que lord Exmouth embarqua vers Alger avec l'intention de faire signer le traité au dey Omar et de faire libérer les esclaves chrétiens sans aucune condition. Une flotte franco-anglaise fit savoir au dey l'interdiction de la course ; le dey refusa, et Exmouth bombarda Alger le 27 août 1816.

En 1827, lors de la guerre d'indépendance de la Grèce, les Anglais firent partie de la coalition : France, Russie contre l'Empire ottoman. Les flottes des Européens et ottomane (Turque, Egyptienne, Tunisienne et Algérienne) s'affrontèrent à Navarin où l'empire subit une écrasante défaite.

➤ **Les relations avec l'Espagne :**

Depuis que l'Espagne en 1732, s'était rendue maîtresse de Mers al-Kabîr et d'Oran, plusieurs expéditions avaient été menées contre Alger mais sans réussir : en 1775 sous le commandement d'Oreilly, et en 1783 sous le commandement de Don Antonio de Barcelo puis, une troisième tentative en 1784, menée avec la bénédiction du Pape et l'appui de Malte, Naples et le Portugal mais une fois de plus l'entreprise échoua.

Charles III décida alors d'utiliser la diplomatie par le biais de Ḥasān wakīl al ḥarāğ, un proche parent d'Uṭmān pacha. En 1786, après de longues négociations et avec beaucoup de réticence, car Oran et Mers al-Kabîr étaient toujours sous contrôle espagnol, un accord fut signé.

Après la signature du traité, Alger accusa l'Espagne d'avoir falsifié des clauses du traité, désavantageant ainsi la Régence. La situation s'envenima et les hostilités redoublèrent. En 1792, Muḥammed el Kabīr, bey de Mascara organisa une expédition par terre et mer ; il réussit à reprendre Oran. Et, les Espagnols signèrent la paix avec Alger contre un tribut faramineux, comme le rapporte Az-Zahhār (1980 : p34) qui écrit avoir entendu dire par des témoins qu'il fallut trois journées entières pour décharger les coffres d'or.

➤ **Les relations avec les Etats-Unis d'Amérique**

Après l'indépendance des Etats-Unis en 1776, Le Sénat américain décida de proposer un traité d'amitié et de paix aux Etats de la Berberie.

Le 5 septembre un avenant est paraphé à Alger, puis de nouveau en 1797. Un traité similaire est conclu avec Tunis et Tripoli. Mais en 1801, Youssef Karamanli (Tripoli) décida d'augmenter l'impôt des Américains, ces derniers refusèrent. Le pacha de Tripoli avec l'aide des deux autres Régences déclara la guerre. La flotte américaine bombardra les deux villes d'Alger et de Tripoli et renégocia le traité.

En 1812, le dey Ali déclara la guerre aux Américains en avançant la raison suivante : le non respect d'un contrat concernant une cargaison de poudre qui n'était pas conforme aux accords passés, ce qui, pour lui, était un acte injurieux (Shaller.2002. p.97). Tout navire américain fut déclaré pris de guerre. En 1815, les forces navales débarquèrent en Méditerranée, et la paix fut conclue avec Alger.

III.SUR UN PLAN INTÉRIEUR

En ce début du XVIIIème siècle, la situation intérieure était au plus mal : le pays devait faire face à plusieurs épidémies de peste (1716 et 1717,1788...) ainsi qu'à plusieurs tremblements de terres dévastateurs, de mauvaises récoltes, laissant une population dans le désarroi, souffrant de famine et de pauvreté et, qui devait, en plus, s'acquitter de lourds tributs car la course ne ramenait plus rien. Tous ces facteurs réunis déclenchèrent des soulèvements un peu partout dans le pays.

Même si H. Khodja essaye de nous dresser un portrait idyllique et omet les révoltes qui ont secoué la Régence en nous affirmant que les Algériens étaient naturellement pacifiques « *les Algériens sont naturellement pacifiques et soumis à l'autorité, quant même celle-ci abuserait-elle de ses pouvoirs*» (KHODJA.2006.p.50) cette réflexion nous laisse sous-entendre, d'une manière implicite, qu'il reconnaît les exactions des Turcs envers les populations locales qui subissaient le joug résignées

Les confréries amies et alliées d'hier se transformèrent en de redoutables leaders religieux encourageant les populations à se révolter contre les Turcs, mais à chaque fois les représailles du gouvernement furent effroyables et sanglantes comme l'affirment ces témoignages :

« 24 décembre 1783

On eut la nouvelle que dans le pays des Biskeris il s'était excité une querelle ou les tourcs(Turcs) furent tués et 4 blessés... en conséquence le Bey de Constantine se transporta avec son camp à la campagne de Torreaga et toza(sic) dans le bilad el Gerid pour arrêter les insultes faites à la nation ottomane et punir les coupables¹⁰. » .

« 30 janvier 1784,

5 Biskeris sont arrivés aujourd'hui fuyant leur pays que le bey de Constantine mettait à feu et

Flammes et dont il a exigé les plus fortes contributions en châtiment de l'affaire survenue le 24 du

passé¹¹ »

Ou encore ce témoignage : « 22 juin 1784

Arriva un courrier de Constantine avec la nouvelles que le bey de Constantine s'est emparé d'un pays nommé Melilla¹² soupçonné partisan de Bokas¹³ son ennemi situé au-delà de Biskera dans la saara, après un combat sanglant dans lequel un chaouch turc du bey et 10 soldats turcs ont été tués. L'armée du bey a coupé 460 têtes des maures et pris en vie 300 tant hommes que femmes et enfants. 10000 moutons, 2000 cheveaux, 200 cheveaux (sic) ou juments....¹⁴ ».

Tout signe de velléité d'indépendance, aussi minime soit –il, est à proscrire de l'esprit des populations et il ne peut en être autrement.

Les Kabyles, adversaires redoutables n'acceptèrent jamais de se soumettre totalement. De tout temps, ils s'opposèrent à l'arrivée des envahisseurs (Phéniciens, Romains, Vandales, Arabes,...) et restèrent fidèles à leur liberté. La tribu des Flissa est celle qui illustre le mieux cet exemple ; az-Zahhār les qualifie :

« Un peuple barbare, des ignorants, des brigands ne connaissant de l'islam que la profession de foi. Ils refusaient de payer les redevances et les tributs jusqu'au jour où le dey décide d'envoyer une mehalla mais elle est vaincu puis une deuxième, à son tour elle échoue. Le dey décide d'en envoyer sept. Et c'est là, continue l'auteur, qu'ils firent mine de demander la paix et à s'engager à payer la dîme¹⁵ ».

L'auteur omet de préciser que ces Kabyles se sont alliés aux Turcs libérés des galères espagnoles qui, une fois revenus chez eux, étaient traités comme des parias et rejetés totalement par la société.

Le XVIIIème siècle, est le siècle des insurrections sociales où les tribus, tour à tour, se révoltent contre une injustice sociale et raciale.

Dès le début du XIXème siècle, les révoltes prirent un autre tournant : les revendications furent plus explicites ; l'idée d'indépendance commençait à prendre forme : ses chefs souhaitaient ériger un état islamique. C'est au nom de ces fondements que Ben Šarīf et Ben al-'Aħraš, tous deux issus de la confrérie des Darqāwa, soulèvent les populations. Le premier réussit à rallier à sa cause toutes les tribus de l'ouest. Quant au second, il rassembla sous son égide les Kabyles de Jijel et réussit à les convaincre de rejoindre ses rangs afin d'établir un Etat fondé sur les préceptes islamiques (Ferkous.2005.p.134). De Grammont affirme que c'est sur incitation des Anglais qu'il aurait fomenté cette révolte, mais az-Zahhār donne une autre version où il écrit que c'est sur les intrigues de Ḥammūda bey de Tunis ; ce dernier aurait soufflé l'idée au chérif, promettant d'apporter une aide matérielle et de fournir les hommes nécessaires :

« Un homme tel que toi, avec ton courage devrait se diriger vers le roi des Turcs(le dey d'Alger) et lui prendre son trône, et nous ferons en sorte de t'aider et de rallier à ta cause tous les Arabes¹⁶ ».

L'explication la plus plausible et qui se rapproche le plus du témoignage d'az-Zahhār est la suivante : en 1803, Mustapha Bey dit « Ingliz bey » est à la tête du beylik de Constantine, il en fut destitué à cause de son fils qui commit des exactions et se servi dans le trésor du Beylik. Le père échappa de peu à une exécution : des amis influents intercédèrent en sa faveur au près du dey ; il eut la vie sauve mais tous ces biens furent confisqués. Il fut chassé et se refugia à Tunis, chez Ḥammūda bey (GAÏD. 1982. p.51). Il sera à l'origine de certains conflits entre Alger et Tunis. Au regard de ces faits, nous pouvons affirmer qu'il

serait le véritable instigateur de la révolte de Ben al-Laḥraš ; où alors est-ce le fruit du hasard ? Nous ne le croyons pas.

Profitant de ce que le bey 'Uṭmān soit sorti relever les impôts, Ben al-'Aḥraš partit à la tête de contingents arabes et kabyles, il essaya de prendre Constantine mais il échoua. Apprenant que la ville était assiégée, 'Uṭman revint ; il prépara une expédition et s'en alla à la poursuite du Chérif, il le rattrapa et lui livra bataille sur l'oued Zhūr¹⁷, au cours de laquelle il fut tué. Cette action fit de lui un héros ; il s'attira la sympathie des populations et s'assura de leur appui. En 1806, il tenta d'assiéger Bejaïa, mais les Turcs mieux armés, il fut défait. Il se refugia chez Ben Šarīf à l'ouest où ils menèrent ensemble trois batailles contre les beys d'Oran. Que sont-ils devenus réellement ? Les sources restent plus au moins vagues ; on dit que Ben al 'Aḥraš aurait été tué par Ben Šarīf. (Filali.2002. p.176)

Le mouvement n'est pas pour autant dissous et va plutôt rester dans la clandestinité, et va perdurer néanmoins jusqu'en 1821, et comme l'atteste certains documents. Dans un premier rapport, la menace darqawi est perçue comme un esclandre, comme il en fut par le passé puis très vite, elle se transforme et prend des allures de guerre sainte ; les Darqāwi sont présentés comme une bande de brutes sanguinaires qui se seraient emparé de Fez :

« Un groupe d'hommes du Maroc qui se font appeler " Darkaoui " ont fomenté une révolte contre le gouverneur de Fez. Ils l'ont attaqué et se sont approprié ses biens. Ils ont semé un bien grand mal et une terrible injustice ; ils ont tué beaucoup de personnes et se sont accaparés des bien lors de leur attaques incessantes contre l'Etat et le niẓām...¹⁸ ».

Dans un autre rapport elle est qualifiée de fitna :

«... Et nous rappelons que ces Darqāwi sont apparus l'année dernière, aux environs de Jijel où ils ont commis des crimes et des actes de rébellions. Beaucoup de gens ont été victimes de leur injustice et de leur sauvagerie. Ils se sont appropriés et ont volé les biens du peuple ainsi que ceux de l'Etat. Mais la fitna a vite été contenue grâce au Sultan, que Dieu lui prête longue vie, et aux renforts qu'il nous a envoyés afin de combattre les rebelles insurgés et d'éradiquer le mal à la racine, et c'est ce que nous fîmes. Si vous nous demandez des nouvelles de notre gouvernement, il n'y a rien qui n'assombrisse notre horizon sauf si la révolte des Darqāwi venait à s'étendre jusqu'à nous, et cela nous accaparera comme ce fut le cas par le passé¹⁹. ».

Nous savons que le dernier soulèvement darqāwi, dans la région de l'est remonte en 1808, les deux rapports émanent de la même personne, *wakīl al ḥarāğ* et sont signés en 1822. Pour décrire les événements il utilise « *fitna* » qui généralement désigne une guerre civile qui aurait eu lieu en 1821, et il qualifie les Darqāwi de rebelles désobéissants. Les sources locales de l'époque n'y font aucune allusion ; seule la révolte des fils de Tiğānī (1822-1827) est mentionnée, mais celle-ci a lieu dans l'ouest du pays.

Pour conclure, les relations extérieures diplomatiques n'ont jamais été d'une parfaite harmonie ; elles étaient plus basées sur un intérêt matériel que sur une administration équitable et plus organisée....

La politique intérieure, envers les populations locales, comme le confirment certains documents et témoignages, de part et d'autre, était caractérisée par la violence et par l'oppression du pouvoir en place. Certes, le malaise social n'est pas à écarter comme cause de soulèvement mais nous pouvons envisager une prise de conscience et de volonté de liberté. Il est vrai que les Turcs étaient intervenus en tant que défenseurs de l'islam face aux

Espagnols ; mais ce qui était valable au XVIème siècle n'est plus d'actualité à l'aube du XIXème siècle : les comportements changent, les changements ont lieu au cœur de la communauté musulmane. Le pèlerinage va véhiculer des nouvelles pensées, le wahhabisme et son appel à une religion plus radicale. Les liens avec les Turcs vont être remis en question.

RÉFÉRENCES :

➤ Sources :

❖ Centre d'Archives Nationales d'Alger :

Fond ottoman Ḥaṭṭ Ḥümāyūn :

- Boîte n° 20, document n°6931, date 1207(1792).
- Boîte n°21, document 5810, date 1217(1802).
- Boîte 26, Document n°22547, année 1238(1822).
- Boîte n°29, document n°46906/j, date 1246(1830) Boîte n°30 Document n°46892, date : 1250 H(1834) : « Rapport de Hamdan Khodja ».
- Boîte 34, document n°48402, date : 1254H(1838) : « correspondance d'Ahmed bey »

❖ Centre d'archives de Nantes :

Centre des postes diplomatiques et consulaires, Poste d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Série B : le fond Alger (consulat) 23*-25*, Journal d'Alger, 1755-1818.

➤ Ouvrages:

- Az-Zahhār Aḥmed. (1980)*Muḍakarāt al-ḥaḡ Aḥmed as-ṣarīf Az-Zahhār, naqūb aṣrāf al Ḡazā'ir*, présenté par Aḥmed Tawfīq al Madanī . Alger. S.N.E.D.
- BOUHOUCHE Amar.(1997). *At-Tārīḡ as-siyāsī lil- Ḡazā'ir min al bidāya wa li-ḡayat 1962*. Beyrouth. Editions Dar al Gharb al 'islāmī lière edition.
- FERKOUS Sale. (2005). *Tārīḡ al Ḡazā'ir*. Alger. Editions Dār al 'ulūm,
- FILALI Kamel. (2002). *L'Algérie Mystique, des marabouts fondateurs aux Khwan insurgés XVe-XIXème*. Paris. Editions Publisud.
- GAÏD Mouloud. (1982).*Chroniques des beys*. Alger. O.P.U.
- GAÏD Mouloud. *L'Algérie sous les Turcs*, Editions Mimouni, Alger, 1991
- GRAMMONT Henry-Delmas, 2002, *Histoire d'Alger sous la domination turque*, Paris, Editions Bouchene.
- KHODJA Hamdan. (2006). *le miroir, Aperçu historique sur la Régence d'Alger*. Alger. Editions A.N.E.P.
- PLANTET Eugene. (1887) .*Correspondance des consuls de deys d'Alger avec la cour de France*, Paris. Editions Alcane.
- SAIDOUNI Nacereddine. (1985) *Dirāsāt wa abḡāt fī tāriḡ al Ḡazā'ir : al hahd al 'uṭmānī*, Alger, Editions E.N.A.G,
- SERRES Jean. (1925). *La politique de l'Empire ottoman, sous la monarchie de juillet, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner*
- SHALLER William. (2001).*Esquisse de l'état d'Alger*. Paris. Editions Bouchene.

Notes de page

¹ Ḥeẓer sera nommé plus d'une fois pacha (1589-1592)/ (1595-1596)/(1603)

² Une copie de ce mémorandum existe en français aux archives de Paris ainsi qu'une copie en osmanli et sa traduction en arabe aux Archives Nationales d'Alger sous la référence : fond Hamāyūn, boîte n°29 correspondance n° 46906/j, date 1246 H

³ Guillemot, ambassadeur de la cour auprès du Sérail turc entre 1824 et 1833.

⁴ Arch. Nat. Alg, fond Hamāyūn, boîte n°29, document n° 46906/j date 1246(1830).

⁵ Arch. Nat. d'Alg, fond Ḥaṭṭ Hümāyūn, boîte n°20, document n° 6931, date 1207(1792),

⁶ Arch. Nat. Alg, Fond Hamāyūn, Boîte 33, document n°22495, année 1253 H (1837)

⁷ Min. Aff. Etr., C. Arch. Dip. Nantes, Consulat de France à Alger, *Journal d'Alger*, folio n° 3, 1756

⁸ Min. Aff. Etr, C. Arch. Dip de Nantes, Consulat de France à Alger, *Journal d'Alger*, 16 septembre 1756. Folio n°30.

⁹ Vers 1794, la France fait face à une grave crise économique. Le dey d'Alger, Mustapha pacha, par l'intermédiaire de deux négociants juifs leur dégage un prêt. La paix revenue, en 1815, le Gouvernement de la Restauration fait des difficultés pour régler la dette. L'affaire trainera jusqu'en 1827 qui finit par le débarquement des Français le 14 juin 1830.

¹⁰ Min. Aff. Etr., C. Arch. Dip. de Nantes, Consulat de France à Alger, *Journal d'Alger*, Année 1783, folio 147

¹¹ Min. Aff. Etr. C.Arch. Dipl. de Nantes, Consulat de France à Alger, *Journal d'Alger*, Année 1784, folio 148

¹² L'agent confond Mellila au Maroc avec M'lili palmeraie située à 30km au sud de Biskra.

¹³ Peut-être fait-il allusion à la famille Bū'akāz.

¹⁴ Min. Aff. Etr. C.Arch. Dipl. de Nantes, Consulat de France à Alger, *Journal d'Alger*, Année 1784, folio 159

¹⁵ Az-Zahhār Aḥmed, *Muḍakirāt al- Ḥāḡ... op.cit*, p.28

¹⁶ Az-Zahhār Aḥmed, *Muḍakirāt al-Ḥāḡ ...*, op.cit, p.28

¹⁷ Vallée à 45 Km du nord de la ville de Collo dans la wilaya de Skikda

¹⁸ Arch. Nat. d'Alg, Fond Ḥaṭṭ Hümāyūn, boîte 26, Document n°22547, année 1238(1822).

¹⁹ Arch. Nat. d'Alg. Fond Ḥaṭṭ Hümāyūn, boîte 26, Document n°22547/A, année 1238(1822).